



01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 6 février 2012 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 3 Huguette Robitaille

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 5 Alain Roger

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

1. Appellation Lac Boréal acceptée
2. Site internet 8127 visiteurs différents
3. Prochaine séance du conseil le 12 mars 2012

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Un citoyen s'informe des travaux prévus en 2012 dans le rang St-Pierre Sud.

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Mot du maire
- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'Assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012
- 7 - Comptes à payer
- 8 - URBANISME
 - 8.1 - Demande de dérogation mineure numéro 2012-09
 - 8.2 - Avis de motion d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux
 - 8.3 - Premier projet d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux (422-11)
 - 8.4 - Consultation publique pour le règlement 422-11 Ententes relatives à des travaux municipaux
 - 8.5 - Avis de motion d'un règlement sur la protection des arbres en milieu urbain (446-12)
 - 8.6 - Premier projet de règlement sur la circulation et le stationnement
- 9 - LOISIRS
 - 9.1 - Recrutement pour poste de coordonnatrice pour le terrain de jeux
- 10 - TRAVAUX PUBLICS
 - 10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Route 218
 - 10.02 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Rues diverses
 - 10.03 - Mandat pour opérations déneigement
- 11 - Représentants à la corporation de développement de Saint-Gilles
- 12 - Vente pour taxes
- 13 - Renouvellement du mandat de services juridiques
- 14 - Varia
- 15 - Questions de l'Assemblée
- 16 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Alain Roger d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-02
18

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012

6 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire

du 16 janvier 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseilles présents.

**2012-02
19**

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Carole Dubois,

De payer les comptes du mois de janvier pour un montant global de 127111.68 \$, soit 40 907.21 \$ de factures et 86 204.47 \$ de dépenses incompressibles. Un montant de 27 318.73 \$ a été versé en salaires au cours du mois de janvier 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

**2012-02
20**

08.01 - Demande de dérogation mineure numéro 2012-09

8.01 - Demande de dérogation mineure numéro 2012-09

Objet : Création d'un lot desservi aux dimensions dérogatoires dans la rue Grondin.

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été faite pour le lot 3 840 470;

ATTENDU QUE le CCU a fait l'étude de la présente demande;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre la création d'un lot desservi d'une largeur de 17,24 mètres au lieu de 22 mètres et d'une superficie de 538,8 mètres carrés au lieu de 660 mètres carrés dans la rue Grondin pour un projet de construction de résidence.

ATTENDU QUE les dimensions permettent un projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée en respect des marges minimales à respecter.

ATTENDU QUE le projet de construction d'une résidence sur le lot à créer ne porte pas de préjudice apparent aux voisins.

ATTENDU QUE la municipalité autorise des terrains de superficie semblables dans d'autres zones de la municipalité.

IL est proposé par Carole Dubois appuyé par Alain Roger d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.02 - Avis de motion d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux

8.02 - Avis de motion d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux

Avis de motion est donné par Michel Flamand qu'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux sera présenté à la présente séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-02
21

08.03 - Premier projet d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux (422-11)

8.03 - Premier projet d'un règlement pour les ententes relatives aux travaux municipaux (422-11)

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'il y a lieu de réglementer la prise en charge, le partage des coûts et la réalisation des travaux municipaux, incluant la construction et l'ouverture de nouvelles rues et ainsi, de remplacer les règlements 222-91-06 et 222-91-06-1;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) confère le pouvoir à une municipalité, par règlement, d'assujettir la délivrance d'un permis ou d'un certificat à la conclusion d'une entente entre le requérant et la municipalité sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux ;

ATTENDU QU'Il est nécessaire de réglementer la construction des rues et routes dont l'entretien sera à la charge de la municipalité afin d'assurer la protection du réseau routier et du réseau d'aqueduc, égout et pluvial;
ATTENDU QU'Un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil du 6 février 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Flamand appuyé par Huguette Robitaille, le projet de règlement suivant, portant le numéro 422-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 6 février 2012.

2012-02
22

08.04 - Consultation publique

08.04 - Consultation publique

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand,

Que le conseil tienne une consultation publique à la salle du conseil, avant la prochaine séance du conseil du 12 mars 2012 à 19h00, les sujets étant:

- le règlement 422-11 Ententes relatives à des travaux municipaux
- le règlement 446-12 Protection des arbres en milieu urbain

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.05 - Avis de motion d'un règlement sur la protection des arbres en milieu urbain (446-12)

8.05 - Avis de motion d'un règlement sur la protection des arbres en milieu urbain (446-12)

Avis de motion est donné par Bruno Montminy qu'un règlement sur la protection des arbres en milieu urbain sera présenté à la présente séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-02
23

08.06 - Premier projet de règlement sur la circulation et le stationnement (445-12)

8.06 - Premier projet de règlement sur la circulation et le stationnement (445-12)

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et dans l'intérêt public, d'adopter un règlement afin de décréter des nouvelles normes en matière de circulation, de stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière; et ainsi, de remplacer les règlements 269-98-05, 397-09 et 300-01-08 qui ne sont plus à jour

ATTENDU QUE le conseil désire rationaliser les normes déjà existantes et les rendre compatibles avec la version la plus à jour du Code de la sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2) et avec les nouveaux standards et pratiques en matière de circulation et stationnement.

ATTENDU QUE le conseil désire réglementer la circulation des véhicules hors route sur certains chemins publics dont l'entretien est à sa charge afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

ATTENDU QU'Un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance du conseil du 5 décembre 2011; Il est proposé par Alain Roger appuyé par Claude Blais d'adopter le présent règlement numéro 445-12.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

2012-02
24

09.01 - Recrutement pour poste de coordonnatrice ou coordonnateur pour le terrain de jeux

9.01 - Recrutement pour poste de coordonnatrice ou coordonnateur pour le terrain de jeux

Il est proposé par Bruno Montminy appuyé par Claude Blais,

De mandater le directeur des Loisirs à procéder à un appel de candidatures pour le poste de coordonnatrice du terrain de jeux pour la période estivale 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - TRAVAUX PUBLICS

10 - TRAVAUX PUBLICS

**2012-02
25**

10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Route 218

10.01 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Route 218:

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Alain Roger

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route 218 ou les chemins pour un premier montant subventionné de 100 000 \$, un deuxième montant de 75 000 \$ et un troisième montant de 75 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés en totalité, conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-02
26**

10.02 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Rues diverses

10.02 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Rues diverses

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Huguette Robitaille,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 50 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-02
27**

10.03 - Mandat pour opérations déneigement

10.03 - Mandat pour opérations déneigement

Considérant que le déneigeur a été rencontré pour qu'il améliore le service qu'il offre à la municipalité de Saint-Gilles;

Considérant qu'il a été avisé des interventions et des délais auxquels s'attendait la municipalité pour satisfaire aux termes du contrat passé avec lui;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger,

de mandater le directeur des travaux publics à agir de façons diligente pour faire exécuter des travaux de déneigement ou de sablage par un autre contracteur dans le cas où la sécurité des piétons et/ou automobilistes serait compromise.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-02
28**

11 - Représentants à la corporation de développement de Saint-Gilles

11 - Représentants à la corporation de développement de Saint-Gilles

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger,

de nommer les trois représentants municipaux suivants sur le conseil d'administration de la Corporation de développement de Saint-Gilles et ce, jusqu'à révocation :

1. Robert Samson
2. Michel Flamand
3. Lucie-Marie de Blois

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-02
29**

12 - Vente pour taxes

12 - Vente pour taxes

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Claude Blais,

D'AUTORISER la directrice générale / Secrétaire-trésorière, madame Lucie-Marie de Blois, de transmettre à la MRC de Lotbinière la liste des immeubles qui devront être vendus le 7 juin 2012 pour arrérages de taxes et les frais, à moins que les dits arrérages et frais ne soient payés au préalable.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-02
30**

13 - Renouvellement du mandat de services juridiques

13 - Renouvellement du mandat de services juridiques

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Huguette Robitaille,

De renouveler le contrat forfaitaire de services juridiques avec le cabinet d'avocats Charles Veilleux et associés pour l'année 2011, aux mêmes conditions qu'en 2010, soit 500 \$ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

14 - Varia

14 - VARIA :

Aucun ajout

15 - Questions de l'Assemblée

15 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

- Une citoyenne souhaite que la corporation de développement soit plus visible lors des activités d'accueil des nouveaux citoyens.
- Un citoyen souhaite qu'au règlement sur le stationnement, on étudie la possibilité d'interdire le stationnement sur la rue Béland, entre la rue des Ormes jusqu'à la rue Demers.

16 - Clôture et levée de la séance

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Lucie-Marie De Blois, directrice générale / Secrétaire trésorière